

BUC INFO

N°22

FÉVRIER MARS
AVRIL 2025

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DOSSIER :
LES RACINES DE L'AVENIR :
BUC S'ENGAGE POUR SES
ARBRES



SOMMAIRE

4-5
RETOUR EN IMAGES

Marché de Noël, vœux du Maire, galette des seniors et «Questions pour des champions», (re)découvrez les événements de fin et de début d'année.

6-9
TRAVAUX

Rénovations et modernisations : gymnase Pré Saint-Jean, écoles et réseau haute tension.

10-17
DOSSIER ENVIRONNEMENT

Les racines de l'avenir : Buc s'engage pour ses arbres et la biodiversité.

18-19
TECO

La tarification écoresponsable : vers une gestion durable des déchets.

20-21
À VOTRE SERVICE

L'efficacité en coulisses : focus sur la logistique et les gardiens.
Le service Vie Associative, mode d'emploi.

22-23
ÉDUCATION

Conseil municipal des enfants : la voix des plus jeunes pour l'avenir de Buc.

24-25
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'association des commerçants et artisans de Buc met le commerce local à l'honneur.

26-27
JEUX

Sudoku, mots cachés et énigmes pour s'amuser en famille et faire travailler ses méninges.

28-29
JEUNESSE

Maraudes solidaires : les jeunes de la ville prennent soin des sans-abris.

Journal d'informations municipales édité par la mairie de Buc
Directeurs de la publication : Stéphane Grasset, John Colleemallay
Crédit photos : Mairie de Buc • F-Y
Création et mise en page : Service Communication
Impression : Imprimerie Monsoise • Dépôt légal : février 2025 - Tirage : 3 300 exemplaires
Imprimé sur du papier PEFC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.

Chères Bucoises, chers Bucois,

Alors que nous entamons une nouvelle année, nous savons que 2025 s'annonce comme une période marquée par des incertitudes et des défis à l'échelle nationale comme internationale.

Néanmoins, à Buc, notre engagement reste plus fort que jamais : tenir le cap, agir concrètement pour améliorer votre quotidien et préserver notre magnifique cadre de vie.

Face aux enjeux environnementaux, nous savons tous que chaque geste compte. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire de Buc une ville encore plus verte. Encourageons les initiatives écologiques, facilitons les mobilités douces, incitons au recyclage et à la gestion responsable de nos ressources.

Notre ville a toujours su conjuguer modernité et respect de son environnement et la préservation de notre patrimoine arboré en est un bel exemple.

En recevant le **Trophée de l'arbre**, Buc a été reconnue pour son engagement dans la protection et la valorisation de ses espaces verts. Ce prix n'est pas une finalité mais une invitation à poursuivre nos efforts pour faire de notre commune un modèle de gestion durable. Que ce soit à travers la rénovation des cours d'école pour les rendre plus végétalisées, ou encore la protection des arbres remarquables dans le cadre de la modification du **Plan Local d'Urbanisme**, chaque action témoigne d'une volonté forte : **protéger notre cadre de vie tout en l'accompagnant dans son évolution.**

Mais une ville, ce n'est pas seulement un territoire, c'est aussi un lien. Celui qui nous unit, qui fait de Buc une ville où l'on se connaît, où l'on se soutient, où il fait bon vivre. C'est pourquoi nous restons pleinement engagés à vous accompagner, vous, vos projets et vos initiatives, en veillant à ce que chacun trouve sa place et puisse compter sur des services publics de qualité.

Chaque jour, des femmes et des hommes œuvrent, souvent dans l'ombre, pour garantir le bon fonctionnement des services publics : entretien des espaces verts, rénovation des infrastructures, gestion des équipements sportifs et culturels... Nous avons conscience de la nécessité d'améliorer sans cesse ces services, **tout en maîtrisant les coûts et en anticipant les besoins futurs.**

La rénovation du **gymnase Pré Saint-Jean** en est un parfait exemple : un investissement d'ampleur, avec le soutien financier de plusieurs partenaires, qui permettra bientôt d'offrir aux Bucois un espace sportif modernisé et durable.

Les défis ne manquent pas mais notre détermination reste intacte. Avec mon équipe, nous continuerons à porter avec ambition les projets qui font avancer notre commune, à défendre vos intérêts et à agir avec une exigence constante. Être élu, c'est faire des choix, prendre des décisions, parfois difficiles, mais toujours avec l'intérêt général en ligne de mire.

Nous avons la responsabilité d'être exemplaires dans nos choix et dans notre manière d'agir. Ensemble, poursuivons cette dynamique et continuons à construire **une ville où chacun a sa place, où l'environnement est respecté et où la solidarité est une valeur forte.**

Au nom de toute l'équipe municipale, agents comme élus, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2025.

Très Sincèrement,
Stéphane Grasset

STÉPHANE GRASSET
MAIRE DE BUC
VICE-PRÉSIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC



RETOUR EN IMAGES



MARCHÉ DE NOËL 2024

Les 30 novembre et 1^{er} décembre les familles ont pu profiter d'un moment festif et convivial, en partenariat avec l'ABEC, au profit du Téléthon.



LE MAIRE ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Le jeudi 9 janvier 2025, le discours du Maire a permis de se replonger sur les achèvements de 2024, mais aussi de se projeter sur cette nouvelle année 2025, qui s'annonce porteuse de projets, de partenariats renforcés et de rassemblements.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



JEAN-NOËL BARROT, MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



ANNE BERGANTZ, DÉPUTÉE DES YVELINES



REMISE DU CHÈQUE DU CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



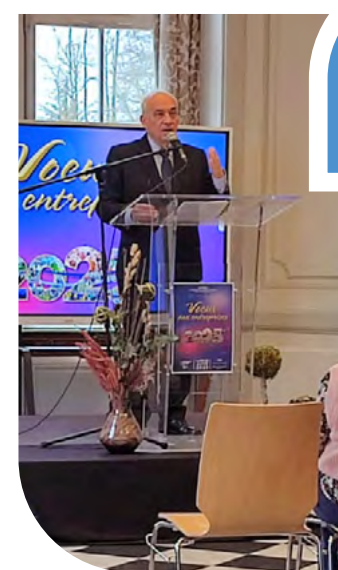
QUESTIONS POUR DES CHAMPIONS

Samedi 25 janvier s'est déroulée la saison 6 de la compétition intergénérationnelle Ludo-Bucoise.



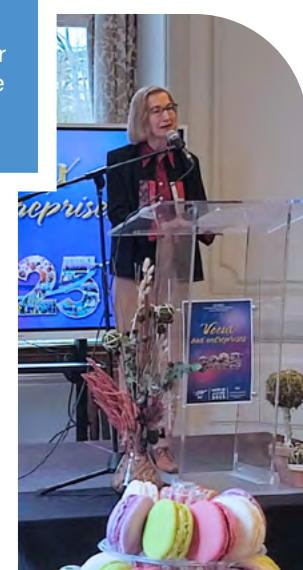
LA GALETTE DES ROIS

Le 14 janvier dernier, les seniors de la ville ont pu déguster la fameuse galette des rois accompagnée de réjouissances musicales.



VOEUX DU MAIRE AUX ENTREPRISES

Le 28 janvier, le Maire et sa 1^{re} adjointe ont pu échanger avec les entreprises bucoises. L'occasion de réaffirmer le soutien de la Ville à ces acteurs essentiels de la vie locale.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE GYMNASÉ PRÉ SAINT-JEAN : UN CHANTIER AMBITIEUX

Entamés en juillet 2024, les travaux de rénovation du gymnase Pré Saint-Jean marquent une étape essentielle dans la modernisation des infrastructures sportives de Buc. Ce chantier, au cœur des priorités de la commune, vise à offrir des équipements accessibles et de qualité aux associations, aux écoles et à tous les usagers.



UN FINANCEMENT SOLIDE POUR UN PROJET AMBITIEUX

Ce projet bénéficie d'un financement multipartenarial, illustrant l'importance accordée par les institutions au développement des infrastructures sportives locales.

- Fonds vert

347 400 €

- Région (Appel à projets sports - AAP Sports)

348 000 €

- Versailles Grand Parc (VGP)

2022 **274 580 €** 2023 **440 631 €** 2024 **549 888 €**

UN PROJET À LA HAUTEUR DES AMBITIONS SPORTIVES DE BUC

Le gymnase, construit il y a plusieurs décennies, nécessitait une rénovation en profondeur pour répondre aux normes actuelles et anticiper les besoins futurs. Les travaux ont été soigneusement planifiés et se déroulent en plusieurs étapes :

PRINCIPALES INTERVENTIONS :

1. Démolition et préparation :

- Démolition partielle des ouvrages extérieurs et des cloisons intérieures.
- Désamiantage partiel des enduits intérieurs pour garantir la sécurité des futurs usagers.

2. Modernisation et construction :

- Installation des conduits de ventilation pour une meilleure qualité de l'air.
- Réalisation des pieux de fondations, longrines et dalle béton pour la nouvelle extension (hall d'accueil et espaces de circulation).
- Fabrication et pose des bacs de couverture cintrés directement sur place, mesurant jusqu'à 36 mètres de long.

3. Sécurisation et finitions :

- Pose d'échafaudages et protection filet en sous-face de la couverture pour assurer la sécurité des équipes et des usagers.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La réception des travaux est prévue entre septembre et octobre 2025. À terme, le gymnase rénové deviendra un lieu central pour la pratique sportive et les événements collectifs.



LE GROUPE SCOLAIRE PRÉ SAINT-JEAN : UNE ÉCOLE PENSÉE POUR L'AVENIR

En parallèle des travaux du gymnase, le groupe scolaire Pré Saint-Jean bénéficie également d'une rénovation majeure. Ce chantier, débuté en juillet 2024, s'inscrit dans une démarche durable, visant à moderniser les infrastructures et les rendre accessibles, tout en réduisant leur empreinte écologique.



UNE RÉNOVATION DURABLE ET SUBVENTIONNÉE

Le projet s'appuie sur des choix techniques durables, privilégiant des matériaux naturels et des solutions adaptées aux enjeux environnementaux.

- Fonds vert

480 000 €

- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

370 000 €

- Région (Contrat d'aménagement régional - CAR)

900 000 €

LES ÉTAPES D'UNE TRANSFORMATION EN PROFONDEUR

Le projet de rénovation de l'école a été divisé en deux phases pour limiter l'impact sur le fonctionnement de l'établissement.

PHASE 1 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (JUILLET 2024 – AVRIL 2025)

- Préparation** : pose d'un échafaudage et désamiantage des anciens conduits de ventilation, ainsi que de la couverture du coffret gaz de la chaufferie.
- Rénovation** : remplacement de la couverture pour garantir une isolation optimale et pose d'un isolant naturel en liège sur les façades, un choix écologique qui reflète l'engagement de Buc envers la transition énergétique.
- Réaménagement** : les classes élémentaires seront réorganisées pendant les vacances d'avril 2025, avant le déménagement des classes maternelles pour permettre le démarrage de la phase 2.

PHASE 2 : ÉCOLE MATERNELLE (AVRIL 2025 – AOÛT 2025)

- Les travaux se poursuivront avec une réception prévue durant l'été 2025, **pour une réouverture à la rentrée scolaire.**

UN INVESTISSEMENT POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Avec ces deux chantiers d'envergure, la ville de Buc réaffirme son engagement à offrir des infrastructures modernes, sûres et durables. Qu'il s'agisse de pratiquer un sport dans un gymnase flambant neuf ou d'apprendre dans une école à l'isolation renforcée, les Bucois pourront bientôt profiter d'un cadre de vie optimal, pensé pour durer.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MODERNISATION DU RÉSEAU HAUTE TENSION À BUC : UNE AVANCÉE POUR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICE

Vous avez tous constaté qu'un chantier d'envergure s'est déroulé pour moderniser le réseau haute tension, essentiel au bon fonctionnement de la vie quotidienne des habitants. Mené par ENEDIS, ce projet a pour objectif de sécuriser les infrastructures et de garantir une alimentation électrique de qualité, tout en préparant le territoire aux défis énergétiques de demain. Retour sur un chantier stratégique.

LE RÉSEAU HAUTE TENSION : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le réseau haute tension constitue la colonne vertébrale du système électrique français. Il transporte l'électricité sur de longues distances, depuis les centrales de production jusqu'aux zones de consommation, en passant par des postes de transformation. Ce réseau est conçu pour :

- Acheminer l'électricité de manière efficace en minimisant les pertes d'énergie.
- Alimenter les entreprises, les infrastructures publiques et les foyers, notamment en zones urbaines.
- Assurer une stabilité du système électrique, même en cas de pics de consommation.

À Buc, comme dans de nombreuses communes, ce réseau est géré par ENEDIS, le concessionnaire national en charge de la distribution d'électricité.



UN PROJET COCONSTRUIT

Les travaux ont été réalisés sous la supervision d'ENEDIS, avec l'intervention de l'entreprise BIR, spécialiste des infrastructures électriques. Ce chantier, programmé sur une année, a nécessité une organisation minutieuse, les services de la Ville ont validé la faisabilité pour limiter les impacts sur la vie quotidienne des Bucois.

Déroulement des travaux :

- Inspection et diagnostic préalables : une étude technique a permis d'identifier les sections du réseau nécessitant une intervention prioritaire.
- Remplacement des équipements vétustes : les anciens câbles haute tension ont été remplacés par des installations plus performantes, conformes aux normes actuelles.
- Optimisation des installations : les postes de transformation et les lignes ont été modernisés pour mieux répondre aux besoins des usagers.
- Interruption estivale : en raison des épreuves des Jeux olympiques, le chantier a marqué une pause pour garantir la sécurité et éviter toute perturbation dans la région.

POURQUOI DES TRAVAUX ÉTAIENT NÉCESSAIRES ?

Les réseaux électriques subissent l'usure naturelle du temps, ainsi que l'impact des conditions climatiques (vents forts, orages, inondations) et des nouvelles exigences énergétiques, telles que l'intégration des énergies renouvelables et l'augmentation des consommations électriques liées aux nouveaux usages (véhicules électriques, chauffage, etc.).

Objectifs des travaux →

1. Renforcer la sécurité : minimiser les risques de coupures intempestives et améliorer la résilience face aux intempéries.
2. Améliorer la qualité de service : fournir une électricité plus stable et répondre aux besoins croissants des habitants et des entreprises.

Préparer l'avenir → adapter le réseau pour intégrer les enjeux de la transition énergétique et le raccordement des nouvelles installations.

LES COULISSES TECHNIQUES : UNE MODERNISATION EN PROFONDEUR

Quels équipements ont été remplacés ?

Le réseau haute tension comprend plusieurs éléments clés qui ont été modernisés :

- Les câbles aériens et souterrains : plus robustes, ces nouveaux câbles réduisent les pertes électriques et résistent mieux aux intempéries.
- Les postes de transformation : ces installations permettent de convertir la haute tension en moyenne tension avant qu'elle ne soit distribuée aux foyers. Les nouveaux équipements sont plus compacts et efficaces.
- Les protections du réseau : de nouveaux dispositifs de sécurité ont été installés pour isoler rapidement les sections en cas de problème, évitant ainsi des coupures prolongées.

Des solutions innovantes :

- Capteurs intelligents : ils surveillent en temps réel l'état du réseau pour détecter d'éventuelles anomalies.
- Matériaux écoresponsables : les câbles et équipements utilisés sont conformes aux normes environnementales, participant à la réduction de l'empreinte écologique.



CE SONT AU TOTAL 3,6 KM DE RÉSEAU QUI ONT ÉTÉ MODERNISÉS.

UN CHANTIER AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le réseau électrique joue un rôle central dans la transition énergétique. Grâce à cette modernisation, Buc se dote d'infrastructures capables :

- **d'accueillir des énergies renouvelables** : le solaire produit localement pourra être injecté plus facilement dans le réseau.
- **de soutenir l'électromobilité** : la montée en puissance des véhicules électriques nécessite des infrastructures robustes pour alimenter les bornes de recharge.
- **de réduire les pertes d'énergie** : les nouveaux câbles et postes de transformation permettent un transport plus efficace de l'électricité.



UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Ces travaux représentent une véritable avancée pour la ville de Buc. Ils garantissent :

- Une meilleure qualité de vie : moins de coupures et un réseau plus fiable.
- Une infrastructure résiliente capable de faire face aux défis climatiques et énergétiques de demain.
- Une valorisation du territoire : des infrastructures modernes attirent les entreprises et soutiennent le dynamisme local.



LES BUCOIS AU CŒUR DU PROJET

Tout au long du chantier, des efforts significatifs ont été déployés pour limiter les nuisances et préserver la qualité de vie des habitants.

- **Diffusion de l'information** : les habitants ont été régulièrement informés des avancées grâce à des mises à jour publiées sur le site de la ville, des lettres d'information et des panneaux explicatifs installés à proximité des zones de travaux.
- **Travaux organisés en phases** : la découpe des travaux en plusieurs étapes a permis de maintenir l'accès aux principales rues et infrastructures, tout en réduisant les perturbations pour les riverains et les commerces locaux.
- **Circulation alternée privilégiée** : dans les zones particulièrement impactées par le chantier, la circulation alternée a été mise en place pour éviter les fermetures complètes des voies. Cette solution a permis :
 - De maintenir une **accessibilité continue** pour les véhicules, y compris les transports en commun et les services d'urgence.
 - De minimiser les détours et les désagréments pour les automobilistes et les cyclistes.
 - D'assurer une meilleure fluidité et de limiter les embouteillages aux heures de pointe.

La gestion dynamique de la circulation a été rendue possible grâce à une **signalisation adaptée**, comprenant des feux temporaires et des agents sur le terrain, prêts à intervenir en cas de besoin.

- **Sécurité renforcée** : Une attention particulière a été portée à la signalisation et à la sécurisation des zones de travaux. Des panneaux bien visibles, des balisages lumineux et des protections ont été installés pour garantir la sécurité des ouvriers comme des usagers.

Cette organisation rigoureuse a été réfléchie pour tenter de concilier les impératifs techniques du chantier avec le confort et la sécurité des Bucois.

LES RACINES DE L'AVENIR : BUC S'ENGAGE POUR SES ARBRES

Primée pour la valorisation de son patrimoine arboré, Buc s'engage à préserver et enrichir ses espaces verts pour offrir un cadre de vie durable et respectueux de la nature : découvrez les actions qui font de nos arbres un trésor communal.



LA VILLE DE BUC RÉCOMPENSÉE POUR SES ACTIONS EN FAVEUR DE SES ARBRES

Le 6 décembre dernier, Buc a reçu le Trophée de l'arbre lors de la cérémonie des Trophées Yvelinois à Montesson, une distinction décernée par le Conseil départemental dans le cadre du label «Villes et Villages Fleuris». Ce prix récompense la gestion durable du patrimoine arboré communal, qu'il soit urbain ou forestier.

Cette reconnaissance s'appuie sur plusieurs actions phares de la commune :

- **Protection réglementaire** : Buc a intégré des zonages spécifiques dans son PLU pour préserver les arbres remarquables.

- **Gestion durable** : grâce à un inventaire détaillé de son patrimoine arboré, la commune assure un suivi précis de l'état sanitaire des arbres et privilégie des pratiques respectueuses, comme la taille raisonnée.
- **Valorisation** : des initiatives de sensibilisation, telles que des ateliers éducatifs et des communications locales, renforcent l'importance de la nature dans le quotidien des Bucois.

Ce trophée illustre l'engagement de la Ville à préserver et valoriser ses arbres, essentiels pour la qualité de vie et l'environnement, tout en préparant un avenir plus vert pour les générations futures.

LES ARBRES DE FORÊT : UN TRÉSOR À PRÉSERVER ET À DÉCOUVRIR

À Buc, le patrimoine forestier est un élément essentiel de notre cadre de vie et joue un rôle clé dans la biodiversité locale. À travers des initiatives éducatives et des projets de gestion durable, la commune valorise ce patrimoine et sensibilise les habitants, petits et grands, à son importance.

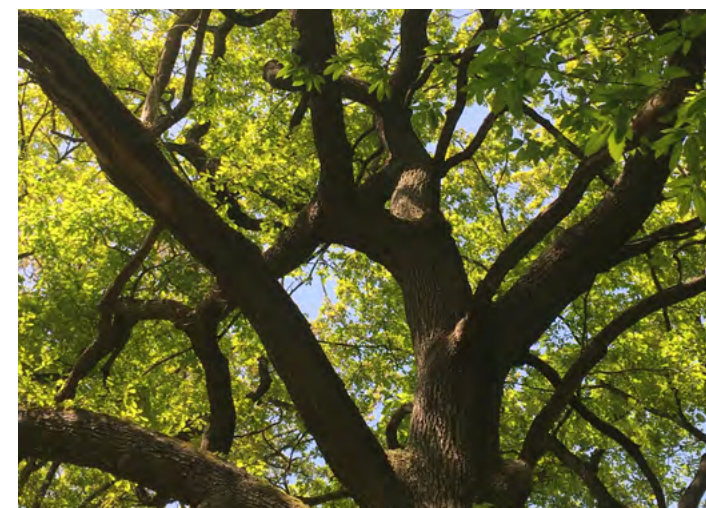
FORÊT PÉDAGOGIQUE

Le bois communal des Arcades, avec ses 6,5 hectares, est au cœur d'un projet pédagogique novateur. La commune, en partenariat avec l'URCOFOR d'Île-de-France (Union Régionale des Communes Forestières), participe au programme national «Dans 1000 communes, la forêt fait école». Ce programme utilise l'écosystème forestier comme outil d'apprentissage pour les jeunes Bucois.

Des ateliers éducatifs vont être organisés pour leur faire découvrir la richesse et la complexité de la forêt :

- **Observer** la faune et la flore qui cohabitent dans cet environnement.
- **Comprendre** les cycles de vie des arbres et leur rôle dans le stockage du carbone.
- **Rencontrer** les gestionnaires de l'ONF (Office National des Forêts), qui assurent la gestion durable des boisements locaux, pour découvrir leur métier et leurs actions.

Ces activités permettent aux enfants de tisser un lien fort avec la nature tout en les sensibilisant à la nécessité de préserver ces espaces pour les générations futures.



MISE EN VALEUR DE L'AQUEDUC

Au-delà de sa gestion écologique, la forêt de Buc fait également l'objet de projets visant à mieux l'intégrer dans les paysages locaux. L'un des projets emblématiques est coordonné par le Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB) : la remise en valeur de l'aqueduc de Buc dans les paysages de la vallée.

L'objectif est de dégager des «**cônes de vue**» permettant d'apprécier pleinement ce monument historique tout en respectant l'environnement forestier. Il ne s'agit pas de réaliser des coupes rases, mais de procéder à un entretien sélectif :

- **Éliminer** les cépées et chablis (arbres abattus par le vent ou malades).
- **Conserver** les arbres sains sur les talus longeant l'aqueduc, assurant ainsi une harmonie entre le patrimoine naturel et architectural.



L'AQUEDUC DE BUC EN 1986 SANS ÉCRAN VÉGÉTAL
SUR SES TALUS. JACQUES DE GIVRY

GESTION FORESTIÈRE PARFOIS MAL COMPRISE

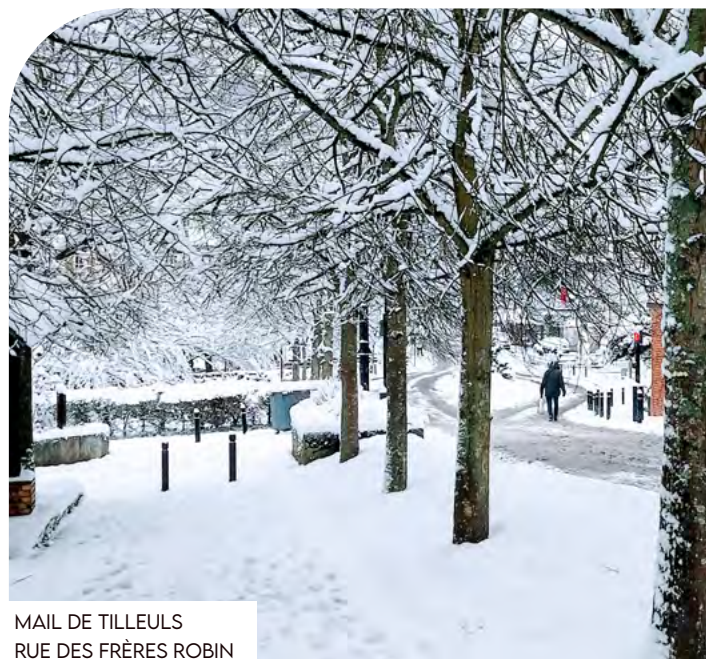
La forêt domaniale de Versailles, gérée par l'ONF, fait régulièrement l'objet de coupes sélectives, appelées coupes en futaie irrégulière. Ces interventions, parfois mal perçues par les riverains et promeneurs, répondent pourtant à des impératifs de sécurité et de durabilité :

- **Couper les arbres arrivés à maturité** : cela permet de régénérer la forêt en laissant place à de jeunes pousses, garantes de sa pérennité.
- **Retirer les arbres dépérissants** : les arbres malades ou instables, situés à proximité des chemins, représentent un danger pour les promeneurs.

Ces travaux sont encadrés par un document de gestion durable couvrant la période 2009-2028. La commune relaie, via le site Internet, les informations aux habitants.

LES ARBRES D'ALIGNEMENT

Les arbres d'alignement font partie intégrante du paysage urbain, participant à la fois à l'esthétique des espaces, à la biodiversité et à la qualité de vie. À Buc, ces arbres occupent une place centrale dans le patrimoine arboré communal et bénéficient d'un suivi rigoureux grâce à des outils modernes.



MAIL DE TILLEULS
RUE DES FRÈRES ROBIN

QU'EST-CE QU'UN ARBRE D'ALIGNEMENT ?

Un arbre d'alignement est planté en série, suivant une disposition régulière, souvent le long des routes, des avenues ou des chemins.

Ces arbres servent à structurer les espaces tout en offrant des bienfaits écologiques tels que l'ombrage, la réduction des températures en été et l'amélioration de la qualité de l'air.

À Buc, un exemple est l'alignement de tilleuls s'étendant sur 1,4 km de l'avenue Guynemer à l'avenue Charles Quatremer.

QUE DIT LA LOI ?

Les alignements d'arbres bénéficient d'une protection légale particulière en France.

Les allées et alignements sont évoqués à l'article L350-3 du code de l'environnement : «Les allées d'arbres et alignements d'arbres qui bordent les voies ouvertes à la circulation publique constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité et, à ce titre, font l'objet d'une protection spécifique. Ils sont protégés, appelant ainsi une conservation, à savoir leur maintien et leur renouvellement, et une mise en valeur spécifiques.»

Cette réglementation s'applique pleinement à Buc, notamment dans le cadre de la requalification de la voirie de la zone d'activités économiques (ZAE), lancée par Versailles Grand Parc, comprenant les rues Hélène Boucher, Fourny et des Frères Farman.

DISTANCE DE PLANTATION

La plantation d'arbres doit respecter certaines distances réglementaires pour préserver les relations entre riverains, que ces arbres soient publics ou privés :

- Si l'arbre mesure plus de 2 mètres de haut, une distance minimale de 2 mètres doit être respectée entre le tronc et la limite séparative de la propriété voisine.
- Si l'arbre mesure 2 mètres ou moins, cette distance minimale est réduite à 0,5 mètre.

La hauteur de l'arbre se mesure depuis le sol jusqu'à sa cime, et la distance depuis le centre du tronc. Ces règles permettent de préserver l'équilibre entre les besoins des particuliers et des collectivités.

LE SAVIEZ-VOUS

Quelle est la différence entre une rue et une avenue ?

Toutes les deux sont des voies urbaines, mais, généralement, une avenue est plus large qu'une rue et surtout elle est bordée d'arbres, d'où le nom de l'avenue Huguier.



ALIGNEMENT DE TILLEULS
AVENUE GUYNERMER

LES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES ET ARBORÉES

Les cours d'écoles, longtemps imperméabilisées et peu végétalisées, étaient souvent inconfortables, surtout par temps chaud. Consciente des enjeux climatiques et du bien-être des enfants, la Ville a engagé leur transformation pour créer des espaces plus verts, agréables et écoresponsables, pensés aujourd'hui, et pour demain.

DES ARBRES DANS NOS COURS

Les arbres plantés dans les cours d'école jouent un rôle central dans ces aménagements :

- **Ils offrent de l'ombre naturelle** : un refuge précieux pour les enfants pendant les récréations, notamment en période de canicule.
- **Ils améliorent la qualité de l'air** : en absorbant le dioxyde de carbone et en produisant de l'oxygène, les arbres contribuent à un environnement plus sain.
- **Ils favorisent la biodiversité** en attirant oiseaux, insectes et autres espèces.
- **Ils sensibilisent les enfants à la nature** : observer et interagir avec les arbres dès le plus jeune âge contribue à éveiller leur conscience écologique.

À Buc, 16 arbres ont été plantés dans les cours du Pré Saint-Jean et de Louis Blériot, chacun sélectionné pour sa capacité à s'adapter au climat local et aux contraintes spécifiques des espaces scolaires.



COUR DE L'ÉCOLE
LOUIS BLÉRIOT



COUR DE L'ÉCOLE
PRÉ SAINT-JEAN

En 2026, ce sera au tour de la cour de l'école Louis Clément de bénéficier de nouveaux compagnons arborés.

COMMENT SONT TAILLÉS LES ARBRES ?

Les arbres de l'espace public bénéficient d'un **entretien en port libre**, une méthode qui consiste à laisser l'arbre pousser naturellement, sans interventions «traumatisantes» pour diriger sa forme.

Cette approche présente plusieurs avantages :

- **Meilleure résistance** : les arbres en port libre sont plus robustes et moins sujets aux maladies.
- **Entretien réduit** : le coût d'entretien est significativement inférieur à celui des arbres taillés de manière architecturée.

À Buc, cette méthode reflète l'engagement de la commune à privilégier des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.



SÉQUOÏA SEMPERVIRENS
LE LONG DE LA BIÈVRE

LES ARBRES REMARQUABLES

À Buc, 47 arbres remarquables vont bénéficier d'une protection particulière dans le cadre de la modification en cours du plan local d'urbanisme (PLU). Sélectionnés pour leur rareté, leurs dimensions exceptionnelles ou leur importance paysagère, ces arbres seront inscrits au PLU et entourés d'un périmètre de protection réglementaire.

Dans le rayon de protection, toute nouvelle construction ou aménagement seront interdits, à l'exception des travaux d'entretien ou de rénovation des constructions existantes, ainsi que des aménagements légers et perméables, tels que des aires de jeux ou des cheminements doux.

Si la majorité de ces arbres remarquables se trouve dans l'espace public, certains occupent des lieux emblématiques : le séquoia géant à l'entrée du parc du château ou encore le groupe de cyprès chauves près du jeu de boules sur le parking du Pré Saint-Jean.



ARAUCARIA
PARC DU CHÂTEAU

LES ARBRES DES PARCS ET JARDINS

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA PLACE PASTEUR

Autrefois champ de foire, la place Pasteur, située entre la résidence éponyme et l'EHPAD Pierre-Bienvenu Noailles, s'est transformée en un havre de verdure. En son centre, 20 nouveaux arbres ont été plantés, accompagnés d'un jardin des senteurs, d'une noue pour la gestion naturelle des eaux pluviales, de cheminements doux, de bancs en troncs de chêne, d'un jardin bouquetier, de nichoirs à oiseaux et à chiroptères, d'un abri à hérisson et d'un square de jeux dédié aux jeunes enfants.

Ce nouvel espace, pensé pour conjuguer nature, détente et convivialité, sera officiellement inauguré au printemps, en fonction de la reprise végétale. En attendant, son accès est limité pour permettre aux plantations de s'épanouir pleinement. Une transformation qui illustre l'engagement de Buc pour des espaces publics durables et accueillants.



AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ
PLACE PASTEUR

L'ARBORETUM DU PARC DU CHÂTEAU

Inauguré en mai 2023 en présence d'Alain Baraton, jardinier en chef du parc du château de Versailles, l'arboretum municipal de Buc offre une immersion pédagogique unique au sein du parc du château. Une trentaine d'arbres y sont identifiés par des bornes signalétiques équipées de codes QR donnant accès à des fiches détaillées consultables sur le site Internet de la commune. Cet hiver, l'expérience a été enrichie par l'installation de 60 nouvelles bornes et de nouvelles plantations, dont un araucaria (photo à gauche), à découvrir lors de vos balades.

Au-delà de cet arboretum, la commune de Buc s'est dotée d'un outil d'information cartographique (SIG), mis à disposition par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP), pour recenser et mieux gérer l'ensemble de son patrimoine arboré hors secteur boisé. Ce vaste inventaire inclut près de 3 000 arbres sur la commune, dont 600 dans le parc du château. Y sont recensées les informations détaillées sur leur espèce, leur développement et leur état sanitaire. Ces données permettent d'élaborer un plan de gestion durable, garantissant l'entretien et la préservation de ce patrimoine naturel.

ARBORETUM PARC DU CHÂTEAU

Découvrez l'outil en ligne
villedebuc.fr/385/



Les 600 arbres du parc ont bénéficié d'un diagnostic sanitaire réalisé par les experts de l'ONF Vegetis sur deux saisons d'étude. Ce référentiel permet aux jardiniers municipaux, Séverine et Olivier, qui seront bientôt rejoints par un nouveau collègue, de prioriser les interventions : suivi, tailles raisonnées, ou abattages si nécessaire.

Par exemple, deux arbres morts, situés dans le parc des sports et près du canal, ont été taillés mais volontairement laissés en «chandelle». Cette pratique, bien que peu connue, favorise la biodiversité en offrant un habitat naturel pour de nombreux organismes. **Ce souci de concilier sécurité et écologie est une priorité pour la gestion du parc.**



ARBRE CHANDELLE
PARC DU CHÂTEAU

L'ARROSAGE

Les jeunes arbres récemment plantés nécessitent un arrosage régulier pour assurer leur reprise, notamment en été. Consciente des contraintes liées aux restrictions d'usage de l'eau, la commune a mis en place une solution innovante : **une réserve d'eau pluviale**. Les eaux collectées sur la toiture des tennis couverts (800 m²) sont stockées dans une bâche de 120 000 litres, permettant un arrosage estival durable et écologique, même en période de sécheresse.



EPICÉA BLEU
PARC DU CHÂTEAU



UNE DES 90 BORNES DE L'ARBORETUM
PARC DU CHÂTEAU



RÉSERVE D'EAU DE PLUIE

ENVIRONNEMENT

BUC S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

DES ANIMATIONS NATURALISTES TOUTE L'ANNÉE

UN PROGRAMME POUR TOUS LES BUCOIS

Pour la cinquième année consécutive, la Ville va proposer un programme d'animations naturalistes aux Bucois, petits et grands, offrant à chacun l'opportunité d'apprendre, d'échanger et de mieux comprendre les enjeux locaux liés à la nature.



LES THÈMES INCONTOURNABLES

Certains thèmes ont un succès qui ne démerite pas, aussi n'avons nous pas hésité à les inscrire plusieurs années de suite au programme : ce sont les sorties «champignons» et «chauve-souris». D'une manière plus générale, les balades à la découverte des plantes et arbres sauvages comme celles consacrées à l'observation des oiseaux remportent toujours un beau succès et nous devons souvent refuser des inscriptions car les animateurs limitent le nombre de participants pour des raisons évidentes de quiétude d'observation.

DES CONFÉRENCES ENRICHISSANTES

Ce programme annuel comprend toujours aussi une ou deux conférences réalisées par des vulgarisateurs spécialistes d'espèces ou de milieux.

Nous avons ainsi accueilli :

- **Marc-André Selosse**, prestigieux professeur du Muséum national d'histoire naturelle, pour nous parler des arbres et des mycorhizes.
- La projection du film **Vivant** (en novembre dernier), en présence de Laurence Buchmann, monteuse du film.
- **Les P'tits Kipik**, qui nous avaient sensibilisés à la protection des hérissons.

L'association bucoise de protection de la nature **Ver luisant** ajoute à ce programme ses propres animations que nous communiquons bien volontiers dans ces colonnes car elles œuvrent dans le même sens.

PARTICIPEZ À LA PROGRAMMATION 2025

Pour cette nouvelle année, la Ville souhaite associer tous les Bucois qui le désirent à la conception du programme d'animations naturalistes. Celles-ci, débutant au printemps et se prolongeant jusqu'à l'automne, sont encore ouvertes à vos idées :

- **Sur quels thèmes souhaitez-vous vous balader dans la nature avec un spécialiste ?**
- **Quelle conférence vous intéresserait ?**

Vous avez jusqu'au 15 mars 2025
pour envoyer vos propositions par mail :
biodiversité@mairie-buc.fr.



JEAN-CHRISTOPHE HILAIRE
MAIRE-ADJOINT
DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT,
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE



“

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche participative et pédagogique, offrant à chacun l'opportunité d'apprendre, d'échanger et de mieux comprendre les enjeux locaux liés à la nature et au développement durable.

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

En 2021, la commune de Buc a lancé une grande initiative pour mieux connaître la faune et la flore de notre territoire. Ce travail collaboratif a permis de poser les bases d'un Atlas de la biodiversité communale, un outil précieux pour protéger notre environnement. Vous pouvez découvrir ce premier atlas et explorer ses résultats en ligne :

<https://sites.google.com/view/biodiv-a-buc/accueil/atlas-de-la-biodiversite%C3%A9-communale>



UN PROJET QUI S'AGRANDIT AVEC NOS VOISINS

Aujourd'hui, Buc va encore plus loin en s'associant avec Jouy-en-Josas et Bièvres pour créer un **Atlas de la biodiversité intercommunale**.

Pourquoi cette collaboration ?

1 Unir nos forces et nos moyens : travailler ensemble permet de financer un accompagnement par des experts et de répondre aux critères de l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** qui subventionne 80 % des coûts.

2 Un projet plus ambitieux : ce nouvel atlas ne se limite pas à recenser la faune et la flore. Il inclura une **cartographie complète des habitats naturels et un diagnostic écologique**.

L'objectif ? Identifier les enjeux clés pour la biodiversité et proposer des recommandations concrètes pour les communes.

UNE MOBILISATION CITOYENNE ESSENTIELLE

Cet atlas n'est pas seulement un projet pour les élus et les experts. **Il a besoin de vous !** L'**Office Français de la Biodiversité** souhaite que chacun participe à améliorer notre connaissance de la nature. Comment ?

- En rejoignant des programmes de **sciences participatives**, comme ceux proposés par **Vigie-Nature**
- En observant et partageant vos découvertes sur la faune et la flore locales.

La biodiversité est l'affaire de tous.

Avec ce projet intercommunal, nous avons l'opportunité de mieux comprendre notre environnement et d'agir ensemble pour le préserver. Alors, prêt(e) à contribuer ? Suivez nos actualités et participez à ce grand élan pour la nature !

www.vigienature.fr





TARIFICATION ÉCORESPONSABLE BUC REJOINT LE DISPOSITIF

Depuis de nombreuses années, l'Agglo mène des actions en faveur de la préservation de l'environnement. Chaque habitant de Versailles Grand Parc produit près d'une demi-tonne (448 kg) de déchets par an !

C'EST DEUX FOIS PLUS QU'IL Y A 40 ANS !

Au regard de ce constat, Versailles Grand Parc a lancé la tarification écoresponsable dans huit communes pilotes en 2021. Ce dispositif permet de mobiliser les habitants sur le tri et la réduction des déchets.

Après trois années d'expérimentation, le bilan est positif : -15 % d'ordures ménagères et +11 % de tri en 2023 par rapport à 2021. Début 2025, quatre nouvelles communes, dont Buc, rejoignent le territoire pilote et s'engagent dans ce mode de gestion.

POURQUOI CE PROJET ?

- Parce qu'il est impératif d'agir pour les générations futures
- Parce qu'il est nécessaire de préserver notre environnement
- Parce qu'il faut faire évoluer nos modes de consommation
- Pour maîtriser le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

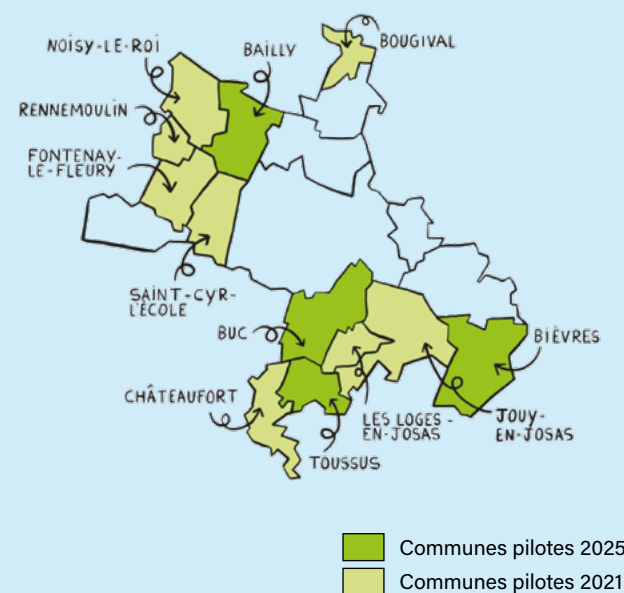
La tarification écoresponsable comprendra une part variable calculée en fonction du nombre de fois où est présenté à la collecte le conteneur des ordures ménagères (le bac vert).

Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est calculée uniquement en fonction de la valeur locative du logement.

Demain, elle le sera pour partie en fonction de la valeur locative et pour partie en fonction du nombre de levées.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les habitants des communes de Bailly, Bièvres, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble



SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

<https://www.versaillesgrandparc.fr>

Appli T.R.I.



CALENDRIER DU DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION ÉCORESPONSABLE À BUC



JE JETTE MES DÉCHETS DANS UN BAC INDIVIDUEL

Visite d'un agent mandaté



JE JETTE MES DÉCHETS DANS UNE BORNE COLLECTE RÉSIDENTE LA VILLERINE

Distribution du badge par un agent mandaté ou un représentant de la résidence



JE JETTE MES DÉCHETS DANS DES BACS COLLECTIFS

Audit du local poubelles par un agent mandaté

ENTRE MARS
ET JUIN 2025

JUSQU'EN
OCTOBRE
2025

JANVIER À
MAI 2026

JUIN
2026

Distribution ou puçage des bacs

Distribution ou puçage des bacs

Période de test du dispositif sans application du nouveau mode de tarification

Réception d'une facture à blanc
Début de comptabilisation au réel

NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 31 MARS

	PAVILLONS	UNIQUEMENT LE VENDREDI (sortir les bacs la veille)
	COLLECTIFS	MARDI - VENDREDI (sortir les bacs la veille)
ORDURES MÉNAGÈRES		
EMBALLAGES ET PAPIERS		MERCREDI (sortir les bacs la veille)
VÉGÉTAUX		LUNDI du 10 mars au 8 décembre 2025 pas de collecte en hiver (sortir les bacs la veille)
ENCOMBRANTS		1 ^{er} VENDREDI DU MOIS (sortir les encombrants la veille)
VERRE		EN BORNE DE COLLECTE Accessibles de 8h à 21h 7j/7

VOUS VOULEZ SAVOIR CE QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?

La ville organise une visite au Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures ménagères et la Production de d'Énergie (SIDOMPE), le 2 juin de 9 h à 13 h. Réservation environnement@mairie-buc.fr

JE RÉDUIS MA PRODUCTION DE DÉCHETS

En privilégiant le réutilisable, en compostant, en triant mes déchets, je réduis le poids de mes poubelles et je fais des économies. Astuces zéro déchet, écogestes, de nombreuses solutions existent dans le guide de VGP *En route pour le zéro déchet*.



À VOTRE SERVICE



SERVICE DE LA LOGISTIQUE & DES GARDIENS

KARIM, VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE ET DES GARDIENS. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE RÔLE ET CELUI DE VOTRE ÉQUIPE ?

Notre rôle, c'est d'être en soutien. Que ce soit pour les associations, les événements ou le bon fonctionnement des espaces municipaux, nous sommes là pour assurer une organisation fluide et réactive.

Mon équipe, composée de six personnes, regroupe à la fois des agents logistiques et des gardiens. Les gardiens jouent un rôle essentiel, car ce sont souvent eux les premiers interlocuteurs du public dans nos équipements. Ils veillent à la bonne utilisation des lieux et assurent un suivi au quotidien.

La logistique consiste à préparer, organiser et anticiper tout ce qui est nécessaire : matériel, installations ou gestion des imprévus.

COMMENT FONCTIONNE LA COORDINATION ENTRE LA LOGISTIQUE ET LES GARDIENS ?

La collaboration est au cœur de notre organisation. Par exemple, les gardiens jouent un rôle clé pour accueillir les associations, vérifier les installations ou remonter les éventuels besoins. Grâce à eux, nous avons une vision claire des priorités sur le terrain.

Côté logistique, nous utilisons des outils comme le logiciel 3D Ouest pour gérer les demandes de réservation de salles. Bien que cet outil ne soit pas directement accessible au public, il nous permet de centraliser et valider les demandes en fonction de différents critères : disponibilité des espaces, capacité d'accueil ou délais. Ainsi, chaque demande est traitée en lien avec les autres services pour garantir une réponse rapide et adaptée.

ET LA COORDINATION AVEC LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX ?

Nous collaborons étroitement avec les autres services municipaux, car c'est ensemble que tout fonctionne. Notre objectif principal est de garantir la satisfaction des Bucois, tout en maintenant un lien direct et humain avec eux.

Nous avons également mis en place un planning partagé qui nous permet de coordonner nos actions. Chacun a un rôle bien défini, mais la polyvalence et l'entraide sont notre force.

Nous veillons à ce que tout soit pensé pour répondre aux attentes des associations et des Bucois, afin de faciliter leurs projets.

COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE TYPE POUR VOTRE ÉQUIPE ?

Nos journées commencent par un point pour organiser les priorités. Les gardiens sont sur le terrain, accueillent le public, vérifient les lieux et veillent à leur bon fonctionnement. Pendant ce temps, l'équipe logistique se charge de préparer le matériel, d'intervenir sur des installations spécifiques ou d'assurer des dépannages si nécessaire.

Pour les événements, qu'ils soient sportifs, culturels ou associatifs, la préparation démarre bien en amont avec des réunions interservices. Le jour J, la logistique et les gardiens travaillent main dans la main : les uns supervisent le matériel, tandis que les autres assurent l'accueil et l'accompagnement des utilisateurs.

Après l'événement, nous nous chargeons du rangement, du nettoyage et du débriefing avec les autres services pour améliorer nos pratiques collectives.

AVEZ-VOUS UNE ANECDOTE À PARTAGER ?

Oui, une anecdote qui illustre bien l'esprit d'entraide de notre équipe. Lors d'une cérémonie du 11 Novembre, une panne de transmission a empêché de diffuser *La Marseillaise*. Avec l'accord du Maire, nous avons proposé de chanter à cappella. Tout le monde s'est pris au jeu et ce moment spontané a marqué les esprits.

Ce qui aurait pu être un incident gênant s'est transformé en une scène mémorable et authentique, qui restera gravée dans ma mémoire.

DES PROJETS POUR L'AVENIR ?

J'aimerais renforcer le lien avec les associations en les impliquant davantage dans nos démarches. Pourquoi ne pas organiser des visites des coulisses de la logistique ou des formations pour mieux utiliser les équipements ? Ces moments pourraient favoriser l'échange et renforcer le partenariat entre la Ville et ses acteurs associatifs.

QU'EST-CE QUI VOUS PASSIONNE DANS CE MÉTIER ?

Ce que j'apprécie le plus, c'est de voir les associations et les habitants utiliser nos espaces et profiter des événements.

Voir le fruit de notre travail, la satisfaction des participants et les moments conviviaux que l'on arrive à créer, c'est ce qui me motive chaque jour.

EN TROIS MOTS, COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE MÉTIER ?

Soutien, coordination et collectif.



SERVICE VIE ASSOCIATIVE, LEUR MISSION : FACILITER L'ACTION DES ASSOCIATIONS

À Buc, plus de 80 associations sportives, culturelles, solidaires, environnementales et autres font battre le cœur de la ville. Pour simplifier toutes vos démarches, Victor Rodrigues du service Vie associative devient votre interlocuteur unique !



LE FINANCEMENT

Chaque année, ce service pilote la campagne de subventions, un rituel essentiel pour assurer le bon fonctionnement des clubs et associations locales.



UN LOCAL POUR VOS RÉUNIONS

Un gymnase pour vos entraînements ? Le service jouera avec le planning des salles municipales pour trouver le créneau parfait.

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE CENTRALISE VOS DEMANDES ET LES RÉPARTIT AUPRÈS DES SERVICES MUNICIPAUX CONCERNÉS.



UN COUP DE PROJECTEUR

Vous souhaitez faire connaître vos activités, la Ville peut communiquer sur l'agenda du site villedebuc.fr, les panneaux électroniques...



UN BESOIN LOGISTIQUE

La Ville peut mettre à votre disposition des chaises, des tables ou tout autre matériel municipal. Afin de garantir la disponibilité des moyens humains et matériels, **merci d'anticiper au maximum vos demandes.**



UN CONSEIL UNE DEMANDE

Victor sera là pour orienter, accompagner et trouver la meilleure solution à chaque situation.

Le service travaille sur l'élaboration d'un formulaire unique de demande pour les associations. Un mail sera envoyé à toutes les associations dès qu'il sera disponible sur le site de la Ville.

CONTACT

TÉLÉPHONE
01 39 20 71 47

VIA LE FORMULAIRE
VILLEDEBUC.FR/625/



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LA VOIX DES PLUS JEUNES POUR L'AVENIR DE BUC

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux enfants bucois de s'engager activement dans la vie de leur commune. Ils y apprennent les principes de la démocratie locale, proposent des projets et deviennent acteurs du développement de leur ville, tout en représentant leurs camarades et en travaillant pour le bien commun, première sensibilisation à la citoyenneté.

Le conseil municipal des enfants (CME) offre l'opportunité aux enfants de s'impliquer activement dans la vie de la commune à travers une première expérience de la citoyenneté. Composé d'élus en CM1 et CM2, sur le modèle du conseil municipal présidé par Monsieur le Maire, il permet de découvrir le fonctionnement des institutions.

À travers cette assemblée, les jeunes développent un véritable sens civique tout en prenant part aux décisions concernant leur environnement. Chaque enfant peut ainsi expérimenter le principe de programme, de projet, d'intérêt général, mais aussi d'écoute, de débat et d'argumentation.

Le CME recueille la parole des plus jeunes de nos concitoyens qui perçoivent le monde avec un tout autre regard; leurs représentants ont pour mission de porter auprès de la municipalité les thèmes et les projets qui les préoccupent.

Au cœur du CME, le respect, l'écoute et la créativité permettent d'instaurer un climat de confiance, propice à la réflexion et à l'émergence d'actions. Le travail en équipe, le partage des idées et la construction de projet sont des apprentissages qu'ils pourront réinvestir sur le long terme.

Accompagnés par des animateurs et les élus à l'éducation, les enfants sont sensibilisés à des problématiques du quotidien comme l'inclusion, la lutte contre le harcèlement scolaire, le handicap et l'amélioration du cadre de vie. À travers de riches échanges, le CME permet également de tisser le lien entre les générations et de parfois faire cause commune...

Le CME participe activement à la construction d'une ville plus solidaire et responsable.

C'est une grande mission qui est confiée à ces tout jeunes élus, nul doute qu'ils sauront relever le défi et nous leur souhaitons de beaux projets pour ce mandat !

OBJECTIFS DU CME

1 - Développer la représentativité et l'expression des jeunes.

Les conseillers sont les représentants des CM1 et CM2 de la commune. Ils tiennent compte des souhaits de leurs camarades et les représentent auprès de la municipalité.

2 - Éveiller les jeunes à la citoyenneté par son fonctionnement inspiré de l'assemblée adulte et par l'engagement nécessaire tout au long du mandat. Notamment, en proposant et en votant des projets s'inscrivant dans l'intérêt de la vie de la commune.

3 - Échanger avec les élus adultes et favoriser les relations intergénérationnelles. Le CME est un lien entre l'équipe municipale et les jeunes du territoire.

Quelques propositions du CME sont déjà en cours de réalisation car elles s'inscrivent dans la continuité des projets du conseil municipal et des services de la Ville. Parmi elles, l'aménagement des espaces avec des arbres pour plus de verdure, l'introduction d'un petit déjeuner trimestriel à la cantine, des moments de partage avec les seniors.



CAMPAGNE DES CANDIDATS



UN VOTE COMME LES ADULTES



À VOTÉ !!



LA PROFESSION DE FOI...



...DE CHACUN DES CANDIDATS



REMISE DE L'ÉCHARPE PAR LE MAIRE



UN CONSEIL MUNICIPAL BIEN STUDIEUX



LES DEUX MAIRES CÔTE À CÔTE



UNE ASSEMBLÉE DÉJÀ AU TRAVAIL



LES PROCHAINES ÉTAPES

3 février

Bureau municipal des enfants : priorisation des propositions
Réunion avec Monsieur le Maire : validation des propositions

10 mars, 31 mars, 5 mai, 26 mai

Bureau municipal des enfants : études de faisabilité avec les services municipaux concernés

16 juin

Conseil municipal des enfants avec Monsieur le Maire : délibération des projets

LA LUDOTHÈQUE, EXEMPLE CONCRET D'UN PROJET ÉMANANT D'UNE IDÉE DU CME

2010

C'est à cette époque que le conseil municipal des enfants mandat 2010-2012 propose l'idée de la création d'une ludothèque sur la ville de Buc.

2016

La ludothèque voit le jour.



LES PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLE



AMÉNAGEMENT DES ESPACES

- Installer des bancs dans les cours
- Faire une collecte de livres
- Installer des filets pour les cages de football et les paniers de basketball



RESTAURATION MUNICIPALE

- Choisir le menu une fois par mois
- Condiments à disposition



TEMPS SCOLAIRE

- Tournoi de sport inter-écoles
- Mettre à disposition du matériel durant les récréations
- Un temps jeu de société pendant l'école
- Choisir les chansons proposées

LES PROPOSITIONS POUR LA VILLE



AMÉNAGEMENT DES ESPACES

- Sécuriser le chemin pour aller à l'école
- Installer des boîtes à livres spéciales «enfants»



NATURE ET ÉCOLOGIE

- Organiser une journée de collecte des déchets



LA VIE DE LA VILLE

- Participer à la fête de la ville
- Sensibilisation au parasport
- Installation d'un skate parc



DIVERSES

- Collecte pour les plus démunis
- Apprendre à partir du CE2 les gestes de premiers secours
- Organiser un temps d'échange avec les jeunes Bucois
- Collecte pour les animaux

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS (AC&A) MET LE COMMERCE LOCAL À L'HONNEUR

RETOUR SUR UN ÉVÉNEMENT PAS COMME LES AUTRES

Le vendredi 13 décembre dernier, l'Intermarché de Buc a organisé un événement inédit : la Buc Night ! Vu de l'extérieur, on pouvait se demander ce qu'il se passait, le magasin ferme habituellement ses portes à 20 h... Mais ce soir-là, les rires et la bonne humeur qui régnaient dans les allées se sont fait entendre jusqu'à tard dans la soirée. L'objectif était ambitieux : faire de cette première édition un rendez-vous incontournable ! Et à en croire les retours, c'est un véritable succès ! À travers des animations exceptionnelles, l'Intermarché de Buc a su rassembler divers acteurs locaux en une seule belle et grande communauté.

On retiendra particulièrement l'engouement pour les caddies mystères à moitié prix. Une scène étonnante s'est déroulée sous nos yeux : les participants, leurs caddies enveloppés, se précipitant à la queue leu leu vers la sortie, impatients de découvrir leurs surprises ! Impossible également de ne pas mentionner l'explosion de joie d'une famille, autour de 22 h 00, qui est devenue la quatrième grande gagnante des tirages au sort. Ils sont repartis avec leurs courses, un caddie bien rempli, offert !

Grâce à l'implication de toute l'équipe d'Intermarché et à l'enthousiasme de tous les participants, ce moment unique a constitué un véritable temps fort des festivités de fin d'année et nous a permis de faire de belles économies, notamment grâce aux ventes flash.

UN ÉVÉNEMENT SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ LOCALE !



Au-delà de son ambiance festive, la Buc Night a également mis en lumière la solidarité et le dynamisme local. Fidèle à la philosophie de l'Association des commerçants de Buc, la direction du magasin a à cœur de valoriser les savoir-faire et les talents locaux. Cette soirée a permis à plusieurs artisans et commerçants de présenter leurs activités et de se faire connaître. C'est d'ailleurs tout au long de l'année que vous pourrez y rencontrer, à travers différentes opérations, animations ou stands éphémères, les plus beaux trésors de notre commerce local.

Cet engagement envers la diversité économique locale reflète pleinement l'esprit de solidarité et d'entraide qui fait la force de Buc.

PROCHAINE BUC NIGHT LE VENDREDI 28 MARS À PARTIR DE 20 H.

- Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h et dimanche de 9 h à 13 h
- avenue Morane Saulnier
- 01 39 56 11 68



L'IMMOBILIÈRE DE BUC

Depuis 1990, L'Immobilier de Buc accompagne ses clients tout au long de leur projet immobilier afin de leur assurer une transaction d'une qualité irréprochable. Anne, gérante depuis 2005, vous recevra à l'agence, effectuera l'estimation de votre bien et restera votre unique interlocutrice pour la vente ou la location de votre logement.

- Ouvert le lundi de 14 h à 17 h, du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
- 336, rue Louis Blériot
- 01 39 56 10 01

LINOA PRESSING

Depuis 2019, Linoa pressing est votre pressing écologique bucois qui prend soin de votre linge. Nous utilisons un procédé de nettoyage à sec et de traitement des textiles à base d'eau et de nettoyants biodégradables.

Mais savez-vous que nous proposons également des services de repassage, de retouches et le nettoyage de vos sneakers et chaussures ? Nous vendons également des produits Made in France pour votre maison et votre bien-être dont l'«Enfile-couette» d'Hopoli, médaillé d'or au Concours Lépine.

A bientôt chez Linoa.

- Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h 30
- 105, avenue Morane Saulnier
- Page Facebook @Linoapressing
- 09 72 10 37 31



LA PRESSE DE BUC

Pour rester informé, venez quotidiennement retrouver vos journaux préférés ! Anthony vous accueillera avec plaisir pour partager les nouvelles et vous faire découvrir sa large gamme de presse. Vous pourrez également profiter de l'ensemble des produits postaux directement dans la boutique : affranchissement, dépôt de Collissimo... 2 levées quotidiennes à 11 h et 16 h.

- Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h 30
- 105, avenue Morane Saulnier
- 01 61 12 27 76

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse ce premier mot en tant que président de l'Association des commerçants & artisans de Buc, récemment créée.

Cette initiative vise à dynamiser la vie commerciale de notre ville et à valoriser les talents de nos commerçants, artisans et prestataires locaux.

C'est également une belle opportunité pour mener des actions conjointes avec la municipalité et renforcer l'attractivité de notre commune.

Votre soutien est essentiel pour faire de cette association un véritable moteur de convivialité et d'innovation. Ensemble, nous bâtirons de beaux projets pour enrichir le quotidien de Buc et renforcer le lien avec notre communauté.



Sylvain Poupeau
Président de l'Association
des commerçants de Buc

AC&A
Buc

SUDOKU

Remplir une grille de 9 x 9 cases avec des chiffres de 1 à 9 de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré 3 x 3 contienne tous les chiffres de 1 à 9 sans répétition.

			6		2		3	
	6		4			1		
		9				4		7
8	7				3			
							4	1
9		1				7		
	9	2						3
3				8	5			4
4			2		1	6		

Ligne 1 : 148 672 539
Ligne 2 : 763 459 128
Ligne 3 : 259 318 467
Ligne 4 : 874 163 952
Ligne 5 : 625 897 341
Ligne 6 : 931 524 786
Ligne 7 : 592 746 813
Ligne 8 : 316 985 274
Ligne 9 : 487 231 695

ÉNIGME



Je suis toute petite mais je fais peur à beaucoup.
J'ai huit jambes mais je ne suis pas un monstre.
Je tisse des fils mais je ne suis pas une couturière.
Et sans moi, les moustiques seraient rois !
Qui suis-je ?

Réponse : l'araignée

ÉNIGMES



Je n'ai ni racines ni feuilles,
mais je pousse dans les bois.
Je peux être délicieux ou très dangereux.
Mieux vaut me connaître avant de me cueillir !
Qui suis-je ?

Réponse : un champignon



On m'appelle le grand architecte,
et pourtant, je n'ai jamais été à l'école.
J'aime bâtir ma maison les pieds dans l'eau.
Je suis souvent associé à la Bièvre.
Qui suis-je ?

Réponse : la coquille

MOTS CACHÉS

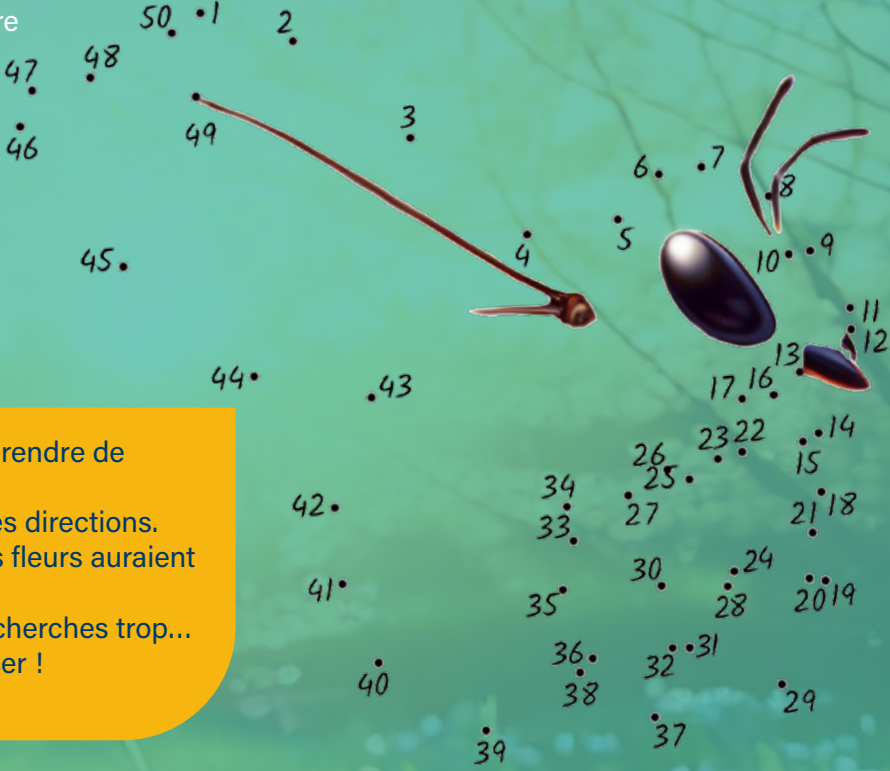
Trouver les 12 mots cachés dans la grille. Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement, en diagonale et parfois à l'envers.

E	I	G	R	E	N	E	R	E	O	R	P
T	L	U	F	I	U	E	E	O	C	I	R
S	C	E	T	M	Y	I	L	S	C	B	E
T	D	G	R	O	J	E	B	E	A	R	S
C	I	A	T	N	D	G	A	I	S	N	E
Q	V	T	M	O	S	A	R	R	I	B	R
E	E	S	A	T	U	L	U	T	O	U	V
N	R	O	R	U	I	C	D	A	N	C	A
B	S	P	T	A	A	Y	H	V	E	R	T
U	I	M	T	R	I	C	A	P	V	A	I
C	T	O	S	E	L	E	C	T	I	F	O
G	E	C	O	R	O	R	S	C	C	I	N

Autonomie, énergie, recyclage, compostage, nettoyage, sélectif, diversité, occasion, durable, préservation, vert, tri

POINTS À RELIER

Trouver le dessin qui se cache derrière tous ces points à relier.



ÉNIGME



Je travaille sans jamais prendre de vacances.
Je danse pour donner des directions.
Sans moi, les fruits et les fleurs auraient bien du mal.
Mais attention, si tu me cherches trop...
tu pourrais le sentir passer !
Qui suis-je ?

Réponse : l'abeille

JEU DES SEPT DIFFÉRENCES



1. Les yeux de la fille changent de couleur 2. Le nœud vert dans les cheveux de la fille 3. Les boucles de la salopette changent de couleur 4. La bouteille en plastique verte apparaît dans la poubelle 5. Un petit déchet disparaît du sol 6. Le bouchon de la bouteille change de couleur 7. Le dessin sur le t-shirt du garçon disparaît.

MARAUDES SOLIDAIRES LES JEUNES DE LA VILLE PRENNENT SOIN DES SANS-ABRIS

Les jeunes de Buc se sont mobilisés pour organiser des maraudes solidaires en faveur des sans-abris. Du stand de collecte de denrées à la distribution des repas, ils ont pris en charge chaque étape du projet. Un bel exemple d'engagement local et d'implication citoyenne. Sandrine Turpin, animatrice au Spot et accompagnatrice de cette initiative, nous raconte...

C'EST QUOI UNE MARAUDE ?

La plupart des jeunes m'ont demandé ce qu'était une maraude. J'ai donc pris le temps de leur expliquer simplement : il s'agit de consacrer un peu de son temps pour aller à la rencontre des personnes en difficulté, celles qui vivent dans la rue, sans domicile fixe.

L'objectif est d'instaurer un moment d'échange et de partage, de montrer à ces personnes qu'elles comptent, qu'elles méritent d'être considérées à part entière, comme n'importe quel autre être humain, et non comme des objets invisibles ou des «décorations» dans le paysage quotidien, ignorées de tous. C'est un temps où elles peuvent nous raconter leur histoire, leur parcours, et parfois nous expliquer comment elles en sont arrivées là. Ce moment est aussi l'occasion de leur offrir un repas, un café ou un thé, pour leur apporter un peu de réconfort et de chaleur.

“Ce n'est pas parce qu'on n'a pas de situation stable, de domicile fixe et qu'on est sans famille que l'on n'a pas le droit d'avoir un petit cadeau et un chocolat réconfortant !”



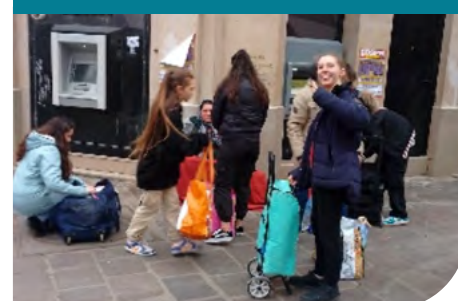
L'association Festiv' Jeunes a organisé une récolte à l'Intermarché de Buc en décembre 2023, dont les dons ont servi pour la deuxième maraude du 4 février 2024.



Préparation des repas, des thermos, des kits d'hygiène.... !



Et nous voilà partis dans les rues de Paris !!



POURQUOI UNE MARAUDE ?

Être solidaire et venir en aide aux plus démunis, voilà le type de projet que j'aime réaliser avec les jeunes du Spot, mais aussi dans ma vie personnelle. L'objectif est de leur faire prendre conscience des difficultés que rencontrent certaines personnes : sans-abri, sans toit, sans nourriture.

C'est déjà la troisième maraude, mais la première pendant les vacances scolaires. Les deux premières ont eu lieu sur deux dimanches. Comme je leur dis toujours :

«Peu importe le jour, il n'y a pas de moment précis pour prendre conscience des difficultés des autres et être bienveillant.»

Pour ces maraudes, nous avons distribué des repas chauds ou froids, en fonction de la saison, ainsi que du café, du thé, des produits d'hygiène, et pour certains, des vêtements et des couvertures. Les jeunes ont choisi les repas, je les ai accompagnés pour les courses, puis à la préparation avant de partir en minibus vers Paris, à Châtelet - les Halles.

En décembre 2023, nous avons organisé un stand à l'Intermarché de Buc pour récolter des denrées. «Festiv' Jeunes», l'association junior des ados du Spot, a voulu lier cette action aux maraudes et a pris l'initiative d'organiser ce stand. L'idée m'a particulièrement touchée, surtout parce qu'elle venait d'eux.

NOTRE MARAUDE SPÉCIALE VACANCES DE NOËL 2024 !

Ce vendredi 27 décembre 2024, à l'occasion des fêtes, nous avons décidé de préparer des boîtes de réconfort sous forme de cadeaux, avec des produits d'hygiène, des chaussettes, de l'eau, des chips et, en plus, un petit plaisir comme du chocolat, pour rappeler l'esprit des fêtes.



Esteban

J'ai vraiment aimé la maraude, donner de la nourriture et d'autres choses essentielles aux gens qui sont dans le besoin. Je trouve que ce serait une bonne idée de refaire une maraude pendant les prochaines vacances.

Stas'

J'ai trouvé cette journée superbe, l'action que l'on a faite était très respectable. J'étais très content au moment de donner de la nourriture et de l'eau. Ceci m'a vraiment plu.

Calie

J'ai trouvé ça super, il faudrait refaire ça et je trouve ça sympa d'aider des personnes dans le besoin.

Jasmyne

J'ai vraiment bien aimé la sortie.

Maxime

J'ai trouvé que la sortie était intéressante comme un documentaire. Cela m'a plu.

Guila

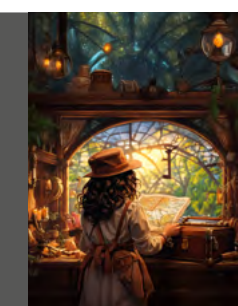
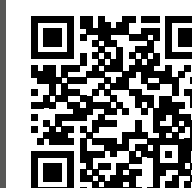
J'ai aimé la sortie car j'aime aider les gens en difficulté.

Julie

Ça m'a beaucoup plu parce que ça m'a permis de comprendre encore plus que certaines personnes ne vivent pas dans le confort dans lequel on vit. Ça fait plaisir de voir la reconnaissance des gens quand on leur donne quelque chose. C'était vraiment super !

RETROUVEZ
LE PROGRAMME DU SPOT
POUR LES VACANCES D'HIVER
DU 17 AU 28 FÉVRIER 2025
SUR [HTTPS://SPOT.VILLEDEBUC.FR/](https://spot.villedebuc.fr/)

LE SPOT
11 - 25



GROUPE "POUR BUC NATURELLEMENT"

Chères Bucoises, chers Bucois, chers amis,

Tous les élus et les membres de l'association «**Pour Buc Naturellement**» vous souhaitent de nouveau, ainsi qu'à vos proches, beaucoup de **joie** partagée, une **bonne santé**, de la **sérénité** dans votre quotidien et la **réussite** de vos projets personnels et professionnels en 2025.

Un début d'année marqué par des difficultés importantes pour les usagers des bus de ville.

Les multiples changements (horaires, déplacement/suppression d'arrêts voire de lignes, nouvelles lignes couvrant partiellement les suppressions) aboutissent à une **dégradation du service** !

Ces changements ont été effectués **sans concertation ni communication** préalable. Pourtant, lors de la réunion publique en ligne du 28 novembre, interrogé par un participant, le Maire avait donné la parole à Mr MILLION-ROUSSEAU qui déjà indiquait la suppression « temporaire » de l'arrêt cour de Buc (dans le sens Versailles-Buc), la suppression définitive des arrêts sur Buc de la ligne 307 menant à Vélizy, et les négociations en cours avec VGP et les Maires concernés pour trouver des solutions avec Ile de France Mobilités.

GROUPE "BUC DÉSIR"

Chères Bucoises, Chers Bucois,

Ramener la nature en ville : un impératif pour l'adaptation au changement climatique et le bien-être des citoyens

Enjeux : L'intégration de la nature en ville est désormais reconnue pour ses multiples bénéfices environnementaux et sociaux. Elle permet de mieux s'adapter aux effets du changement climatique, notamment grâce au rafraîchissement de l'air, à la reconquête de la biodiversité, à une gestion plus efficace de l'eau, ainsi qu'à la dépollution de l'air. De plus, elle contribue à améliorer la qualité de vie des habitants, en offrant des espaces de convivialité, favorisant les pratiques sportives et ayant un impact positif sur la santé mentale et physique des citoyens.

Les défis majeurs incluent la lutte contre les îlots de chaleur urbains ainsi que la nécessité de restaurer des milieux naturels en ville. En ce sens, les collectivités locales doivent s'engager, beaucoup fixent des objectifs clairs, intégrant jusqu'à 60% d'espaces naturels dans leurs projets urbains.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Buc, ne reflète pas un tel engagement et manque totalement d'ambition.

Difficile donc de comprendre pourquoi l'information n'a pas été largement diffusée plus tôt et difficile d'imaginer que les évolutions des lignes 6160, 6161, 6164 n'aient pas été discutées à cette occasion pour tenter de trouver un accord. La ville de **Buc dispose de représentants de la majorité au Conseil Communautaire et dans les commissions de Versailles Grand Parc qui doivent défendre les intérêts des Bucoises et des Bucois. Nous en attendons des retours.**

Nous espérons que la mobilisation des communes concernées aura un impact immédiat notamment sur la régularité des bus et que les aménagements définitifs de Versailles-Chantiers assureront le retour de l'arrêt de bus Cour de Buc, sans oublier la mise en place de dépose-minute et de stationnements sûrs pour les cyclistes.

A l'heure où chacun doit être **acteur de la réduction de ses émissions de CO2**, tout doit être fait pour encourager l'utilisation des transports en commun, et donc des bus, des trains, ou des mobilités douces comme le vélo. **Les modifications opérées sont incompréhensibles et vont à l'encontre de ces objectifs** d'autant plus que l'accroissement de population envisageable à l'issue des constructions prévues sur l'OAP4 (Fort de Buc) et l'OAP7 (Geneste) devrait engendrer, à terme, un surcroît de fréquentation.

Objectifs : La ville de demain doit être un lieu d'équilibre entre le minéral et le végétal. Il est impératif que les projets immobiliers prennent en compte ce principe afin d'éviter la fragmentation des espaces de vie, en particulier les couloirs écologiques. Chaque projet doit être envisagé comme une composante d'un ensemble urbain cohérent, garantissant ainsi une interaction harmonieuse entre les milieux naturels et urbains, essentielle à la préservation de la biodiversité.

Or, Buc manque d'une vision globale et d'une planification stratégique en matière de nature en ville. L'OAP 2, située au cœur du village, offre une occasion unique de faire de la nature un axe central du projet (la place du marché, les chemins longeant la Bièvre, la place de la République, le parking, la renaturation de la Bièvre et l'étang de la Geneste).

Projets : Tous les projets à venir, y compris l'OAP 5 et l'OAP 2, doivent être envisagés dans une perspective d'ensemble sous l'angle de la nature en ville. L'OAP 2, située au cœur du village, offre une occasion unique de faire de la nature un axe central du projet (la place du marché, les chemins longeant la Bièvre, la place de la République, le parking, la renaturation de la Bièvre et l'étang de la Geneste).

Cet objectif doit s'accompagner de deux items incontournables :



L'Assemblée Générale de l'association Pour Buc Naturellement s'est tenue le 16 janvier dernier. Elle marque le début officiel de notre action en vue des prochaines élections municipales. Vous êtes nombreux à nous dire votre mécontentement de l'action municipale de l'équipe majoritaire. Alors rejoignez-nous ! Soutenez-nous ! Contactez-nous ! **Agissons ensemble pour proposer une alternative dynamique et de terrain pour changer de majorité en 2026.**

N'hésitez pas à nous contacter sur pourbucnaturellement@gmail.com

A nouveau, belle et heureuse année 2025 !

Vos élus : Juliette ESPINOS, Christian GASQ, Françoise GAULIER, Rémy JOURDAN, Catherine LE DANTEC, Stéphane VIELLE, Diane CHARLEMAGNE.

Nous tenons à vous informer que Lorraine Weiss a décidé de quitter le conseil municipal pour des raisons bien compréhensibles de disponibilité personnelle. Diane Charlemagne a accepté de la remplacer et de rejoindre le conseil municipal. Merci à toutes les deux pour leur engagement passé et à venir au service des Bucois au sein du groupe Pour Buc Naturellement.

www.pourbucnaturellement.fr

Protection des zones humides : Les zones humides jouent un rôle crucial dans l'équilibre écologique de la ville, en régulant les eaux, en filtrant les polluants et en favorisant la biodiversité. Il est essentiel de les préserver et de les intégrer dans les projets urbains pour renforcer la résilience de la ville face aux risques d'inondation et de sécheresse climatiques. Pourtant, aucune règle n'est envisagée pour protéger les zones humides dans la modification du PLU.

Amélioration des transports en commun et leur maillage : Une ville durable ne peut se concevoir sans un réseau de transports en commun performant et bien intégré. Il est indispensable d'offrir aux citoyens une alternative efficace à la voiture individuelle. Les dernières modifications enregistrées sur les lignes de bus desservant Buc **sont très fortement dégradées** (quartiers délaissés : ligne 6161 ; ligne 307 supprimée ; allongement du 6164...). Tout semble fait pour favoriser la voiture.

Nous devons réagir rapidement.

Véronique HUYNH, Frank MARQUET, Pierrette MAZERY et Frédérique SARRAU

Le Groupe BUC DÉSIR

DIALOGUE, ECOUTE, SINCERITE, INTEGRITE, RESPONSABILITE

LE THÉÂTRE DES ARCADES : UN LIEU OUVERT À TOUS

Le Théâtre des Arcades vous ouvre ses portes tous les vendredis, de 8 h 30 à 18 h, pour en faire un espace de vie et de convivialité au cœur de Buc. Que vous souhaitiez vous retrouver autour d'un café, travailler au calme ou simplement découvrir la programmation culturelle, ce lieu est fait pour vous.

Des expositions accessibles à tous

Chaque vendredi, profitez d'un accès libre aux expositions artistiques organisées dans le théâtre. Régulièrement renouvelées, ces expositions mettent en avant des artistes locaux et des thématiques variées, pour éveiller votre curiosité et enrichir vos vendredis d'une touche culturelle.

Une restauration au bar du TAB

En soirée, avant les spectacles programmés, le bar du TAB vous propose une offre de restauration légère et conviviale. C'est l'occasion parfaite pour partager un moment entre amis ou en famille dans un cadre accueillant, tout en profitant de l'ambiance unique du théâtre que vous veniez voir un spectacle... ou non.

LES PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES EN MAIRIE

Le 3^e lundi matin du mois entre 9 h et 12 h
Sur rendez-vous uniquement en appelant le 01 39 20 71 42

17 FÉVRIER 2025

19 MAI 2025

17 MARS 2025

16 JUIN 2025



SAGISSIMO UNE RENCONTRE MUSICALE INTERGÉNÉRATIONNELLE À BUC

Le samedi 25 janvier, la **Maison des Sages** à Buc a accueilli la première édition de Sagissimo, un projet intergénérationnel né de la rencontre entre Violaine De Clarens et Amandine Jendoubi. Dix jeunes élèves du **Conservatoire Versailles Grand Parc**, site de Buc, ont partagé un moment musical avec leurs parents et les résidents, sous la direction des professeurs Christine Parrain et Cécile Ricateau.

Dans une ambiance conviviale, les jeunes pianistes ont offert des airs joyeux et légers, découvrant le plaisir de jouer en public pour la première fois. L'événement, en présence de Mme Maguy Ragot-Villard, maire adjointe à la culture, et Annie Chevalier-Sainsily, maire adjointe à l'éducation, la petite enfance, les seniors et l'intergénérationnel, a été suivi d'un goûter, propice aux échanges entre les générations.

Cerise sur le gâteau, une habitante, accompagnée de Violaine De Clarens, a surpris le public en jouant également au piano, pour le plus grand plaisir de tous.

Rendez-vous en juin 2025 pour la prochaine édition de Sagissimo !

Conservatoire
VersaillesGrandParc



ÉVÉNEMENTS À VENIR

MARS

Musique

FRIDA

4

📍 CHÂTEAU DE BUC
🕒 À 20 H
👤 À PARTIR DE 7 ANS

Humour

PAUL DE SAINT SERNIN

6

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👤 À PARTIR DE 12 ANS

Théâtre

CHAT EN POCHE

8

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

Ludothèque

SOIRÉE JEUX DE DÉS

15

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 19 H À 23 H
👤 TOUT PUBLIC

Cinéma

CHARLOT FESTIVAL

15

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 17 H
👤 À PARTIR DE 4 ANS

Événement

CARNAVAL

15

📍 CHÂTEAU DE BUC
🕒 DE 10 H À 12 H
👤 TOUT PUBLIC

Événement

COURSE DES 4 CLOCHERS

15

📍 DANS LES RUES DE BUC
🕒 DE 7 H À 10 H 30
👤 TOUT PUBLIC

Événement

ÉCOTRAIL

22

📍 DANS LES RUES DE BUC
🕒 DE 13 H À 16 H
👤 TOUT PUBLIC

MARS

Art

FESTIVAL DES ARTS

28/30

📍 CHÂTEAU DE BUC
🕒 DE 14 H À 19 H
👤 TOUT PUBLIC

Théâtre

CHAPLIN, 1939

28

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👤 À PARTIR DE 10 ANS

Ludothèque

MATINÉE POUR LES - DE 6 ANS

29

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 9 H 30 À 12 H
👤 - DE 6 ANS ET PARENTS

AVRIL

Théâtre

VOLE EDDIE, VOLE

5

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

Ludothèque

SOIRÉE PIQUE-NIQUE

5

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 19 H À 23 H
👤 TOUT PUBLIC

Musique

SEUL EN SCÈNE ANDRÉ MANOUKIAN

10

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

Événement

CHASSE AUX OEUFS

12

📍 PARC DU CHÂTEAU
🕒 DE 9 H À 12 H
👤 TOUT PUBLIC

MAI

Événement

FÊTE DE LA FRATERNITÉ

8

📍 RUE DES FRÈRES ROBIN
🕒 DE 9 H À 18 H
👤 TOUT PUBLIC

Conférence

BULK TALK - ARMÉNIE

15

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👤 ENTRÉE LIBRE

Événement

FAITES DU VÉLO

18

📍 TERRAIN DE SPORT DU
CHÂTEAU DE BUC
🕒 DE 9 H À 18 H
👤 ENTRÉE LIBRE

Événement

FÊTE DU JEU

18

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 8 H À 20 H
👤 ENTRÉE LIBRE

LE THÉÂTRE VOUS OUVRE SES PORTES CHAQUE VENDREDI

De 8 h 30 à 18 h,
venez sans tarder !
Café, expositions, wifi
et coworking à volonté.
Un lieu où travailler ou
simplement discuter.



+ D'ÉVÉNEMENTS SUR VILLEDEBUC.FR